

Pour remplacer Madame Ginette MAIRE au poste de Boursière communale, la Municipalité a porté son choix sur Madame **Marianne RAPIN-Bucher**, domiciliée à Corcelles-près-Payerne.

Née en 1959, Madame Rapin est mariée et a deux enfants. Après avoir suivi ses écoles à Payerne, elle a effectué un apprentissage à la Banque Cantonale Vaudoise. Tout d'abord employée au Crédit Foncier Vaudois, elle a poursuivi sa carrière comme gérante de la Banque Raiffeisen à Grandcour.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à Madame Marianne Rapin dans nos bureaux communaux et espérons qu'elle s'y plaira !

## Bonjour et bienvenue

---

Pour la première fois, Chevroux a nommé son employé communal.

Inutile de présenter Monsieur **Louis SCHÜPBACH-Bonny**, né à Chevroux en 1945, agriculteur, marié à Irma et père de trois enfants.

Nous souhaitons à Monsieur Louis Schüpbach dit « Louki » beaucoup de satisfaction dans son nouveau travail !



# Chevroux NOUVELLES

**V**ive la communication ! Tel était le cri du cœur lancé par notre Président du Conseil dans le numéro 0 de « Chevroux Nouvelles ».

La communication, c'est inévitable de nos jours, il faut communiquer dans les familles, les entreprises, les collectivités. Nul n'est à l'abri de ce phénomène, pas même le Vice-syndic dont le penchant naturel est plutôt d'agir en coulisses. Alors ça y est, je communique.

Encore faut-il se mettre d'accord sur le sens donné à ce mot. Quelle communication ? Crier chacun dans son coin en espérant couvrir la voix du voisin ? Balancer chacun son point de vue comme une vérité fondamentale sans en avoir vérifié le bien-fondé ? Il y a le style « faites ce que je dis, pas ce que je fais » et le style « cause toujours ». Ce genre de communication ne m'intéresse pas beaucoup.

Vice-syndic depuis bientôt dix ans, à la polémique je préfère le dialogue, l'information et l'action. A mon sens, agir, créer, organiser, sont les privilèges des municipaux, qui auront bien sûr auparavant réfléchi, se seront informés, auront

négoié. Toutes ces étapes sont nécessaires, c'est ça qui rend cette fonction passionnante. Pas toujours facile de prendre des décisions, de ne pas s'entêter pour des détails, de savoir quand même persévérer si la cause le justifie. Un exemple d'actualité: la déchetterie. S'il faut 21 mois de gestation pour mettre au monde un éléphant, savez-vous qu'il a fallu 4 à 5 fois plus longtemps pour que notre déchetterie voie le jour ? Pas le moment, pas urgent, pas comme ça, pas ici.

Mais plutôt que de se lamenter sur les obstacles rencontrés, mieux vaut regarder vers l'avant et vous engager à utiliser au mieux ces installations.

Le problème de l'élimination des déchets ne saurait être escamoté au fond d'un container, nous sommes tous responsables de nos ordures.

*Suite en page 2*

**CHEVROUX NOUVELLES N° 0 et N° 1** sont à disposition des gens qui les désirent, au Bureau communal.

Quelqu'un a dit un jour: « la Terre ne nous appartient pas, elle nous est prêtée par nos enfants ». En gardant cette pensée à l'esprit, le tri des déchets comme la lutte contre le gaspillage prennent tout leur sens et riment avec économies, ce qui ne gâche rien.

A la fin de cette législature, il sera temps pour moi de laisser la place à d'autres. Pour poursuivre avec les maximes, je voudrais livrer aux futurs municipaux de Chevroux celles qui leur seront les plus utiles dans l'exercice de leur mandat: « on n'a rien sans rien » et « il n'y a que ceux qui ne font rien qui ne se trompent jamais ». Dans notre commune comme ailleurs, les candidats municipaux ne se bousculent pas sur la ligne de départ quand vient le temps des élections. Pourtant, être municipal dans une commune comme la nôtre où nous avons les moyens d'entreprendre des projets d'envergure, ce devrait être tentant. Pourtant encore, ce n'est pas que la chose publique n'intéresse personne vu la bonne fréquentation du Conseil et l'engagement actif de nombreux citoyens à veiller sur la bonne marche de la commune.

Mon souhait est que Chevroux continue à aller de l'avant, de manière avisée évidemment comme il sied dans notre bon canton de Vaud. Pour cela, le meilleur moyen est encore la bonne vieille méthode de tirer la corde tous ensemble dans le même

sens: à tirailler chacun pour soi, on finit généralement tous par terre !

Dans ces conditions, si écouter fait aussi partie du jeu, alors oui, je dirai aussi: vive la communication !

Eric BONNY-Bonny  
municipal

## Service de la voirie

Ramassage  
des ordures  
ménagères  
au village



Le ramassage des ordures  
ménagères s'effectue

Chaque vendredi

dès 13 h 00

\* \* \*

DÉCHETTERIE  
« En Long Vernex »

HORAIRES

Lundi 10 h à 12 h

Mercredi 16 h à 18 h

Samedi 10 h à 12 h

## Au revoir et merci !

A la veille de sa retraite, nous tenons à remercier une dernière fois notre dévouée Boursière, Madame **Ginette MAIRE** !

Voici les mots qui lui ont été adressés par notre syndic lors du dernier Conseil général, le 14 juin 1999.

« Madame Ginette MAIRE, notre Boursière,

J'aimerais, au nom de la Municipalité, lui dire tout le bien que nous pensons d'elle et toute notre reconnaissance.

Elle avait progressivement repris les activités au service de la Caisse communale pour aider son mari. Et puis, dès 1984, elle fut nommée Boursière en titre de notre Commune.

Cela fait donc de nombreuses années qu'elle accomplit un travail remarquable, sûr, précis, toujours adapté ... et avec le sourire.

Durant toutes ces années, la ... les municipalités successives ont pu compter sur son dévouement sans faille et sur sa collaboration parfaite avec la ... le greffe municipal.

La Préfecture, responsable du contrôle des comptes ... le Département de l'Intérieur, organe de supervision des comptabilités communales ... la Berne fédérale, grand manitou

de la TVA, etc... lui ont transmis à maintes reprises, par le courrier qui parvenait à la Municipalité, leurs félicitations pour sa parfaite gestion comptable des affaires communales.

Notre Municipalité en est fière et elle s'associe à ces louanges méritées. Et elle tient à la remercier du fond du cœur de tout ce qu'elle a donné, de l'énorme travail qu'elle a accompli.

31 décembre 1998 ... c'est la date qu'elle a choisie pour sa démission, puisqu'elle avait acquis le droit à la retraite. Mais elle a accepté de rester en fonction jusqu'au 30 juin 1999, pour assurer le lancement de la nouvelle année et le bouclage de l'exercice comptable 1998.

Un immense merci à notre chère collaboratrice.

Bonne retraite, chère Ginette ! »

Marcel CUANY  
syndic

## Contrôle des habitants de Chevroux

---

### *Quelles sont vos obligations par rapport au Contrôle des habitants ?*

#### Arrivées:

En vertu des dispositions de la loi du 9 mai 1983 sur le contrôle des habitants, toutes les personnes de nationalité étrangère ou suisse (vaudois compris) prenant domicile dans la commune, sont tenues de s'annoncer au Contrôle des habitants (Bureau communal):

- les ressortissants suisses (vaudois compris): dans les 14 jours dès leur arrivée;
- les ressortissants étrangers: dans les 8 jours dès leur arrivée.

Les logeurs, ainsi que les employeurs, sont responsables de l'exécution de cette formalité et sont, comme les intéressés eux-mêmes, passibles des sanctions prévues par la loi. La taxe d'arrivée obligatoire est de Fr. 6.– par habitant.

#### Départs:

En cas de départ de la localité, les intéressés (vaudois compris) et leurs logeurs sont tenus d'informer de suite le Contrôle des habitants. La taxe de départ obligatoire est de Fr. 6.– par habitant.

#### Changements:

Chaque habitant est tenu, en outre, de signaler sans délai ses changements d'état civil ou d'adresse dans la localité.

#### Enfants mineurs:

La régularisation du mouvement des enfants mineurs incombe aux parents, tuteurs ou logeurs.

L'accomplissement de l'une ou de l'autre des formalités prescrites ne dispense pas l'intéressé de remplir chez son logeur les bulletins d'arrivée ou de départ, même s'il ne prend pas domicile dans la commune et n'est que de passage ou en séjour momentané.

#### Employeurs et logeurs:

Il est appelé à toutes les personnes qui emploient ou logent du personnel venant d'une autre localité qu'elles sont tenues d'annoncer ce personnel au Contrôle des habitants dans un délai maximum de 15 jours.

#### Ouverture du bureau:

Le bureau du Contrôle des habitants et des étrangers est ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 17 h et le jeudi de 08 h à 10 h.

*Merci de votre collaboration.*

## Service de défense incendie et de secours de Chevroux

---



### *Bienvenue dans le monde des sapeurs-pompiers de Chevroux*

Le prochain millénaire sera marqué par des changements et des adaptations au sein du corps des sapeurs-pompiers de Chevroux. C'est pourquoi l'État major, dans un souci de transparence, se propose, par l'intermédiaire de « Chevroux Nouvelles », de vous apporter des informations sur les nouvelles structures de l'an 2000 ainsi que sur nos préoccupations dans la vie de tous les jours.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

#### L'État-major

---

### 1. Nouvelles structures du SDIS

Comme vous le savez certainement, le Conseil d'État a mandaté l'ECA (Établissement Cantonal d'Assurance contre l'incendie et les éléments naturels) dans le but de réduire les coûts liés à la défense incendie.

Il est difficile de vous énumérer tous les changements prévus et imposés par l'Établissement cantonal, mais nous nous permettons de vous en présenter quelques-uns :

#### Effectif :

- D'ici l'an 2000, l'effectif, pour une commune de moins de 500 habitants (comme Chevroux), devra être de 15 sapeurs.

Il est évident, au vu des infrastructures touristiques de notre commune, qu'un tel effectif ne peut assurer efficacement une défense incendie digne de ce nom. C'est pourquoi des négociations sont en cours avec l'ECA.

#### Matériel :

- Jusqu'à ce jour, l'effort fourni par les municipalités de notre Commune nous a permis de pouvoir travailler correctement. Chaque dépense était étudiée avec soin.

Aujourd'hui, l'ECA prend en charge l'ensemble des achats de matériel de notre corps. C'est pourquoi une partie de notre effectif est habillé d'une nouvelle tenue SP.

De nouvelles cordes ainsi que de nouveaux mousquetons (aux normes européennes) nous seront livrés dans le courant du mois de juillet 1999.

## 1. Matériel du corps

- Une motopompe Voght 1992.
- Un chariot dévidoir comprenant 360 mètres de tuyaux, diamètre 55 mm (tuyaux de refoulement), 100 mètres de tuyaux, diamètre 40 mm (tuyaux pour pénétration dans les bâtiments).
- Un chariot dévidoir comprenant 260 mètres de tuyaux, diamètre 75 mm (tuyaux de transport d'eau).
- Une échelle coulissante de 11 mètres.
- Et enfin une multitude de petit matériel tel que : clés à tuyaux, extincteurs, giffare, ramassoires à eau, luge de sauvetage, cordes de sauvetage, etc...

## 2. Le point sécurité

(Source : Centre d'information pour la prévention des incendies).  
L'été approche. Avec lui le temps des grillades et des broches.

Malheureusement, les cas d'incendie aussi. Ces réjouissances ne doivent pas nous faire oublier les dangers. Chaque incendie est source d'énerverment et de peur. La plupart sont évitables.

### ➤ FAITES ATTENTION

- ◆ De maintenir votre broche ou grill à une bonne distance de vos bâtiments et des objets facilement combustibles.
- ◆ De faire attention lorsque vous allumez votre charbon.

- ◆ De laisser refroidir les cendres avant de les éliminer.

Plus de 20% des incendies sont enregistrés dans l'agriculture, vu les matériaux inflammables que l'on rencontre dans les fermes.

### ➤ FAITES ATTENTION

- ◆ *Au désordre.* Non seulement le désordre peut favoriser le développement d'un incendie, mais il est à l'origine de pertes de temps et de nombreux accidents.
- ◆ *Au tas de foin.* Le foin en fermentation peut prendre feu. La combustion spontanée demeure de ce fait un problème « brûlant » !
  - Rentrer le foin le plus sec possible.
  - Effectuer régulièrement des contrôles de température au moyen d'une sonde (pendant 6 semaines au moins après stockage, sonde disponible à la loge du feu)
  - A partir de 55°C, prendre les premières mesures de prévention, telles que percer des trous et aménager des ouvertures dans le tas.
  - Si la température dépasse 70°C, le risque d'incendie est imminent, prévenir les pompiers !

## CSR – Centre Social des districts d'Avenches, Moudon et Payerne

Suite à la constitution de l'ARASBROYE (acceptée lors de notre dernier Conseil), la nouvelle adresse est la suivante:

CSR BROYE, Hôtel de Ville, 1530 Payerne

Tél. 026/662.67.21 – Fax 026/662.67.20

## Marché villageois du 1er août

**E**t si cette année le 1er août était ensoleillé ? Après deux éditions arrosées, on peut espérer un troisième marché villageois torride. Mais dans tous les cas, forts des expériences passées, nous pouvons prédire que ce sera un succès.

Pour mémoire, les exposants de ce marché sont des habitants de Chevroux, présentant leurs activités artisanales ou de loisirs, professionnelles ou non. Quelques exposants enrichissent la variété de l'offre. Artisanat, produits de la ferme ou de la pêche, jeux, animations diverses sont les bienvenus. Les emplacements, l'électricité, une animation musicale à l'heure de l'apéritif et des divertissements pour les enfants sont offerts par la Commune.

En 1997, des exposants avaient versé une partie de leurs recettes à un orphelinat en Colombie où travaillait la sœur d'une habitante du village et au jardin d'enfants de Chevroux. En

1998, des dons ont été adressés au jardin d'enfants l'Arc en ciel et à l'Association Romande des Familles d'Enfants Cancéreux. Cette année, je propose aux volontaires de soutenir START (Syndrome de Turner Amitié Romande et Tessinoise), une association dont Carole Bonny est une des membres fondatrices. Ce groupe de soutien aux familles touchées par la maladie a grand besoin d'une photocopieuse, merci d'avance à ceux qui lui offriront un coup de pouce.

Si vous avez des idées, suggestions ou remarques pour que la fête soit encore plus belle, n'hésitez pas à m'en faire part.

Les exposants sont priés de s'annoncer **AVANT LE 15 JUILLET** au 667.17.05, en précisant la surface de leur stand et s'ils ont besoin d'électricité.

Françoise BONNY-Bonny

## Fête nationale à Chevroux

---

### Samedi 31 juillet

- En soirée
- Bal, Société de Jeunesse, au hangar à bateaux de Monsieur Alexandre Bonny

### Dimanche 1er août

- 08 h 00 à 14 h 00
- Marché villageois au bord de l'eau
  - Tournoi de pétanque « La Chevrotine »
- 20 h 00
- Apéritif offert à la Maison de commune, animation avec musique populaire
- 21 h 00
- Cortège jusqu'au port
- 21 h 15
- Partie officielle au port et feu du 1er août, feu d'artifice.

## L'orateur du jour

---

L'orateur invité pour cette fête nationale sera Monsieur **Fabien LOÏ ZEDDA**, secrétaire du Département de la Formation et de la Jeunesse du canton.

Nous remercions Monsieur Loï Zedda de sa participation à notre commémoration et nous nous réjouissons de l'accueillir à Chevroux.

## Le billet du Commandant

---

Comme vous avez pu le lire ci-dessus, le corps des sapeurs-pompiers de Chevroux est dans une phase de changement. Néanmoins, notre souci principal reste la défense incendie. Le logo ci-dessus reflète bien notre travail.

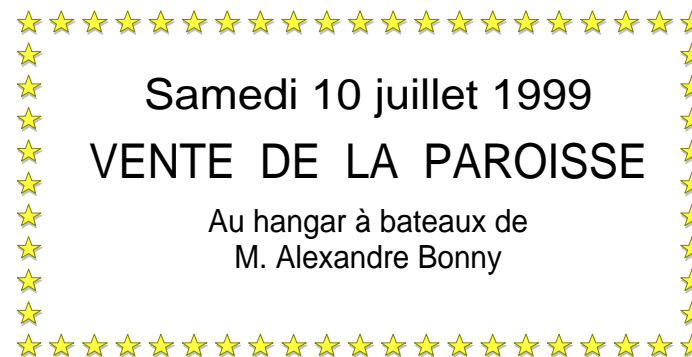
Il me plaît à relever l'excellent travail des sapeurs-pompiers de notre village. Depuis le 13 octobre 1983, date à laquelle j'ai été nommé Commandant, le corps a dû intervenir une bonne dizaine de fois pour des feux en tout genre. Par exemple, feu de bateau, d'étrouables, de compost, de tourbe, etc... Chaque fois, j'ai pu compter sur des hommes motivés. Travailler dans de telles conditions est un réel plaisir, y compris lors des exercices. Je ne voudrais pas oublier mes prédécesseurs pour le travail effectué durant leur carrière de Commandant. Merci !

Comme vous le constatez, il serait erroné de croire que « aller aux pompiers » signifierait « aller boire des verres ». Aujourd'hui, il est grand temps de revaloriser les pompiers et pas uniquement ceux de notre village, mais tous les pompiers de notre pays pour le travail fantastique qu'ils effectuent !

Notre devise:

**sauver – tenir – éteindre – protéger**

Roland BONFILS  
Cdt du SDIS



# Manifestations - Agenda

---

## 1999

JUILLET	10	Vente de la Paroisse
	17	Kermesse du Chœur mixte
	24 – 25	Voile d'Or, Cercle de la Voile « Les Flibustiers »
	31	Bal, Société de Jeunesse

---

AOÛT	1er	Marché villageois – Fête nationale
	1er	Tournoi de pétanque, « La Chevrotine » (date changée)
	7 – 8	Régate des vieux bateaux, Cercle de la Voile
	22	Fête de la Paroisse
	28	Guinguette du Faubourg

---

SEPTEMBRE	18 – 19	Clôture, Cercle de la Voile
-----------	---------	-----------------------------

---

NOVEMBRE	27	Cours sapeurs-pompiers, à 09 h 00
----------	----	-----------------------------------

---

## AN 2000

JANVIER	8	Loto, Société d'Abbaye
---------	---	------------------------

---

### Réveillon du 31 décembre au hangar à « Casali »

Le réveillon aura bien lieu. Le nombre d'inscriptions est largement suffisant, il ne reste plus beaucoup de places à remplir avant d'afficher complet. Les participants recevront des informations détaillées dans le courant de l'été.

Laure BONNY

### Place de parc au port

Nous vous rappelons que la place de parc au port est GRATUITE pour les habitants de Chevroux.

Placez votre permis sur le pare-brise du véhicule, cela simplifiera le travail lors des contrôles et évitera de mauvaises surprises !

### Poids public communal

---

Une page de l'histoire de Chevroux se tourne.

Notre poids public, au bas du village, ne satisfait plus aux normes de sécurité.

C'est pourquoi, vu son état, la Municipalité a pris la décision de le mettre hors service prochainement.

---

### Administration communale

---

#### Horaire d'ouverture des bureaux

Greffe municipal – Bureau du port  
Contrôle des habitants – Agence AVS – Office du travail :

*M. Raymond BONNY*

Heures d'ouverture du bureau:

Du lundi au mercredi de 14 h 00 à 17 h 00

Le jeudi de 08 h 00 à 10 h 00 et  
de 14 h 00 à 17 h 00

Le vendredi de 14 h 00 à 18 h 00

Tél. 026/667.10.05

\* \* \* \* \*

Boursière communale :

*Mme Marianne RAPIN*

Heures d'ouverture du bureau (à partir du 2 août 1999):

Du lundi au vendredi de 08 h 00 à 12 h 00

Tél. 026/667.10.05

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.  
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.